



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-POS-163

Déposé le : 17.09.13

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Des mesures ciblées afin de mieux intégrer les migrants qualifiés, notamment les femmes, dans le marché du travail

Texte déposé

De nombreux migrants, principalement des femmes, souffrent de déqualification professionnelle. Ainsi, plus d'un quart des femmes migrantes, peine à trouver un travail correspondant à leurs qualifications¹. Ces femmes et ces hommes peinent à s'insérer dans le marché du travail car ni leurs diplômes ni l'expérience acquise hors de Suisse ne sont reconnus ; s'y ajoute souvent un niveau de français insuffisant pour exercer leur profession. Et pourtant elles/ils sont diplômé(e)s en biologie, en droit, en ingénierie, en comptabilité, en informatique, en production de films, en médecine, en psychologie, en développement durable, en chimie, en nutrition, en architecture, en urbanisme ... Elles/ils viennent ou restent en Suisse pour des raisons diverses. Comme elles/ils ne parviennent pas à trouver un poste correspondant à leur formation, elles/ils n'ont d'autre choix que de se consacrer à leur famille et/ou d'accepter un travail qui ne correspond pas à leur qualification (des médecins qui travaillent en tant que femmes de ménage, des psychothérapeutes qui ont des contrats de baby-sitter, des ingénieures qui sont embauchées comme femmes de chambre, des enseignants qui travaillent comme peintres en bâtiment, etc.)

L'association Découvrir, active dans le canton de Vaud et en Suisse romande, spécialisée dans l'accompagnement aux personnes migrantes qualifiées, relève que les principaux obstacles se situent notamment au niveau :

¹ Source : Gerber, Roxane and Philippe Wanner, « De-Qualification and De-Emancipation among Recently Arrived Highly Skilled Immigrant Women in Switzerland », 2019, National Center of Competence in Research – The Migration-Mobility Nexus

- de la reconnaissance des diplômes, chaque filière posant ses propres exigences, en fonction du pays de provenance, voire même de la haute école fréquentée ;
- de l'accompagnement, les ORP n'étant pas habilités à proposer un accompagnement spécifique et à offrir aux personnes inscrites comme personnes au chômage sans indemnité, à des cours de langue avancé (maximum au niveau B1) ;
- de la sensibilisation des entreprises à cette problématique.

Ces constats se recourent avec ceux exprimés par les experts cités en préambule. En effet, ces derniers sont d'avis qu'il est possible de lutter contre ce gaspillage de compétences en mettant en place des mesures concrètes, permettant notamment de :

- offrir des soutiens ciblés à leur arrivée ;
- prévenir les pratiques discriminatoires et les préjugés des employeurs.

Certains aspects du problème ont par ailleurs déjà été reconnus par certains cantons, ainsi le Canton de Neuchâtel a donné un mandat d'accompagnement permettant d'organiser des séances publiques sur la reconnaissance des diplômes. Le Bureau d'intégration à Genève soutient des structures qui facilitent l'intégration en donnant accès au cours de niveau supérieur (C1, C2).

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat d'étudier la mise en place de mesures concrètes et ciblées permettant d'intégrer rapidement ces hommes et surtout ces femmes, établi(e)s dans le Canton de Vaud, afin qu'ils/elles puissent assurer leur indépendance économique, s'intégrer dans de meilleures conditions, tout en faisant bénéficier notre économie de leurs compétences, notamment en :

- leur offrant des soutiens ciblés à leur arrivée (coaching, reconnaissance des diplômes, rédaction de CV, etc.) ;
- mettant en place un dispositif de test ou de validation des compétences qui donne accès au marché de l'emploi et qui ne bloque pas exclusivement sur des éléments administratifs ;
- leur donnant l'accès à un **accompagnement personnalisé** durant la procédure de reconnaissance des diplômes ;
- proposant des mesures d'accompagnement pour les personnes qualifiées qui soient de vraies passerelles vers l'emploi ;
- offrant des cours de langue adaptés aux personnes migrantes qualifiées (certification C1 et C2).

Pully, le 17 septembre 2019

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

Muriel Thalmann

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

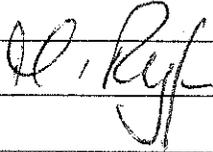
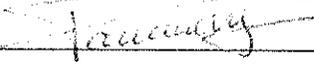
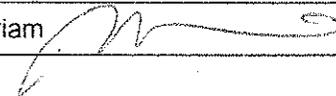
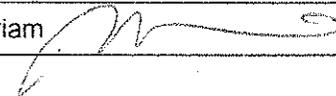
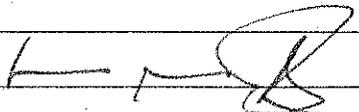
POS THALMANN

des milliers d'années après de nombreux siècles de croyants qualifiés, historiquement, les femmes, dans le marché du travail

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergei	Cherubini Alberto	Durusset José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Evéquo Séverine
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Blanc Mathieu	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glavyre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy	Neyroud Maurice	Ryf Monique 
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves 	Scheiker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie 
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude 
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trolliet Daniel 
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam 	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette 	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah 	Rydlo Alexandre 	Zwahlen Pierre